

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 27 juin 2022

Délibération n°2022/149

Nombre de conseillers :

En exercice : 66    Présents : 44    Votants : 56    Pour : 56    Contre : 0    Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 27 juin à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Cour et Buis, sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du conseil communautaire est fermée au public et transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur [www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr)

Date de convocation du Conseil : 21 juin 2022

### MEMBRES PRESENTS :

AGNIN  
ASSIEU  
AUBERIVES SUR VAREZE  
BEAUREPAIRE  
  
CHALON  
CHANAS  
CHEYSSIEU  
CLONAS SUR VAREZE  
COUR ET BUIS  
JARCIEU  
LE PEAGE DE ROUSSILLON  
LES ROCHES DE CONDRIEU  
MONSTEROUX MILIEU  
MONTSEVEROUX  
PISIEU  
POMMIER DE BEAUREPAIRE  
PRIMARETTE  
REVEL TOURDAN  
ROUSSILLON  
  
SABLONS  
SAINT BARTHELEMY  
SAINT CLAIR DU RHONE  
SAINT JULIEN DE L'HERMS  
SAINT MAURICE L'EXIL  
  
SAINT PRIM  
SAINT ROMAIN DE SURIEU  
SALAISE SUR SANNE  
  
SONNAY

M. MONTEYREMARD Christian  
M. SEGUI Jean-Michel  
Mme ZABOROWSKI Dorothée  
M. PAQUE Yannick, Mme MOULIN-MARTIN Béatrice, M.  
FLAMANT Yann, M. SOLMAZ Kénan  
Mme TYRODE Elisabeth  
M. MALATRAIT Jean-Charles, Mme COULAUD Raymonde  
M. BONNETON Gilles  
M. VIALLATTE Régis  
M. GARNIER Jacques  
M. BERAULT Yann  
Mme ALBUS Delphine, M. COURION Sébastien  
Mme DUGUA Isabelle, M. PAVONI Jean-François  
M. MERLIN Denis  
M. PIVOTSKY Pierre  
M. DURIEUX Jean-Luc  
M. PASCAL Michel  
M. MERCIER Serge  
Mme DEZARNAUD Sylvie  
M. PEY René, Mme BONNET Josette, Mme HAINAUD Marie-  
Christine, Mme LINOSSIER Nathalie  
M. TEIL Laurent  
M. BECT Gérard  
Mme LECOUTRE Sandrine  
M. MONTEYREMARD Axel  
M. GENTY Philippe, M. CORRADINI Louis, Mme RABIER  
Christine, M. RULLIERE Claude, Mme CHOUCANE Aïda  
M. CROS Michel  
M. MOUCHIROUD Robert  
M. VIAL Gilles, Mme BUNIAZET Françoise, Mme GIRAUD  
Dominique, M. AZZOPARDI Xavier  
M. LHERMET Claude

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mme MONNERY Annie pouvoir à M. SOLMAZ Kéan, M. DARBON Thierry pouvoir à Mme ALBUS Delphine, Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à M. MONDANGE André, M. IMBLOT Jean-Paul pouvoir à Mme Sylvie DEZARNAUD, M. ILTIS Laurent pouvoir à M. DURIEUX Jean Luc, M. DURANTON Robert pouvoir à M. PEY René, M. ROUSVOAL Marc pouvoir à Mme HAINAUD Marie-Christine, M. BOUSSARD Gérard pouvoir à Mme BONNET Josette, Mme MOREL Nathalie pouvoir à M. TEIL Laurent, M. MERLIN Olivier pouvoir à Mme LECOUTRE Sandrine, Mme LIBERO Marie-France pouvoir à Mme CHOUCHANE Aïda, M. REY Jean-Marc pouvoir à M. MERLIN Denis,

**EXCUSES** : M. DOLPHIN Jean-Michel, Mme GRANGEOT Christelle, M. ANDRE Sébastien, M. GIRARD Gabriel, M. MANIN Gilbert, Mme OGIER Karelle, M. BATARAY Zerrin, M. CHAMBON Denis, M. DESSEIGNET Frédéric, M. SATRE Luc, M. MONDANGE André,

Mme TYRODE Elisabeth a été élue secrétaire de séance.



**OBJET : Economie : ZAE Rhône Varèze à Saint Maurice l'Exil et Clonas sur Varèze : acquisitions foncières**

Monsieur le Vice-Président délégué à l'industrie expose que la Communauté de communes souhaite répondre aux demandes d'implantation sur la Zone d'activités économiques de Rhône Varèze.

Actuellement, la Communauté de communes a engagé l'ensemble des études nécessaires à son aménagement dont l'élaboration du Dossier d'Autorisation Environnementale.

Un dossier minute a fait l'objet d'une analyse des services de l'Etat et nécessite des compléments.

En parallèle, la Communauté de communes a engagé une démarche de négociation foncière sur l'ensemble du périmètre : zone à urbaniser et zone agricole à préserver.

Il ressort de ce travail de nouveaux accords et des montants d'acquisition :

- Zonage A au PLU de Clonas : 1 € / m<sup>2</sup>
- Zonage AU (fermé) au PLU de Clonas libre de toute occupation : 8 € / m<sup>2</sup>
- Zonage AU (fermé) au PLU de Clonas – occupé : 7 € / m<sup>2</sup>

Propriétaire	Commune	Parcelle	Surface	Occupant	Montant €/m <sup>2</sup>	Total
Moench Gil	Clonas sur Varèze	AK n°124	31 a 35	libre	8	25 080 €
Chateau	Clonas sur Varèze	AK n°334	65 a 97	libre	1	6 597 €
Serpollier	Clonas sur Varèze	AK n°129	63 a 00	libre	8	50 400 €
Indivision Morel	Clonas sur Varèze	AK n°128	65 a 11	occupé	7	45 577 €
Boginoff Odette	Clonas sur Varèze	AK n°133 et 136	73 a 16 40 a 46	libre	8	90 896 €

Le Conseil communautaire est appelé à :

- Approuver les acquisitions, ci-dessus,
- Confier la rédaction des actes à Maître Polycarpe à Roussillon,
- Mandater Madame la Présidente pour prendre toute décision et signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- S'engager à inscrire au budget communautaire les crédits nécessaires au respect des engagements conventionnels pris par la Communauté de communes.

**Le Conseil communautaire,**

- Vu les statuts de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône,

Considérant les études en cours d'aménagement de la Zone d'Activités Economiques Rhône Varèze sur les Communes de Saint Maurice l'Exil et Clonas sur Varèze,,

Considérant les négociations foncières engagées avec les propriétaires des terrains restant à acquérir,

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité de ses membres,**

**APPROUVE** les acquisitions suivantes :

Propriétaire	Commune	Parcelle	Surface	Occupant	Montant €/m <sup>2</sup>	Total
Moench Gil	Clonas sur Varèze	AK n°124	31 a 35	libre	8	25 080 €
Chateau	Clonas sur Varèze	AK n°334	65 a 97	libre	1	6 597 €
Serpollier	Clonas sur Varèze	AK n°129	63 a 00	libre	8	50 400 €
Indivision Morel	Clonas sur Varèze	AK n°128	65 a 11	occupé	7	45 577 €
Boginoff Odette	Clonas sur Varèze	AK n°133 et 136	73 a 16 40 a 46	libre	8	90 896 €

**DECIDE** de confier la rédaction des actes à Maître Polycarpe à Roussillon,

**S'ENGAGE** à inscrire au budget communautaire les crédits nécessaires au respect des engagements conventionnels pris par la Communauté de communes,

**AUTORISE** Mme la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

**CHARGE** Madame la Présidente et Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable du Roussillon, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme  
La Présidente,  
**Sylvie DEZARNAUD**